

PROGRESSIVITE DES APPRENTISSAGES EN GRAMMAIRE DU CP AU CM2.

Groupe MDL 58 Année scolaire 2011/2012

Introduction

La réflexion du groupe départemental Maîtrise de la langue en 2011/2012 s'inscrit dans la **continuité** du travail entrepris l'année dernière qui concernait **l'analyse de onze méthodes de grammaire au cycle 3**. [Cette grille disponible sur le site Ariane 58](#) nous avait permis de dégager les critères qui présidaient à l'élaboration du manuel de l'élève et du guide pédagogique en analysant notamment la conformité aux programmes et le type de démarche adoptée.

Cette année il nous est apparu essentiel d'approfondir notre réflexion dans ce domaine afin de vous aider à répondre aux difficultés importantes repérées lors des évaluations nationales CE1 et CM2 en grammaire et en orthographe. Or la notion de progression est la clé de voûte pour permettre aux élèves de progresser méthodiquement.

L'objectif de ce travail est donc de proposer une **progressivité des apprentissages en grammaire du CP jusqu'au CM2**. Il répond en cela à ce qui est demandé dans la Présentation aux Programmes 2008 : « *Cependant, si l'élève s'exprime, lit et écrit dans toutes les disciplines, il n'en est pas moins nécessaire de réserver un horaire spécifique à l'apprentissage structuré et explicite du vocabulaire, de la grammaire et de l'orthographe.* »

La circulaire préparatoire à la rentrée 2012 (B.O. n°13 du 29/03/12) insiste sur cet « **enseignement explicite et progressif de l'orthographe, de la grammaire et du vocabulaire** [...] *La maîtrise de l'orthographe, comme celles de la grammaire et du vocabulaire qui lui sont étroitement associées, est le fruit d'un enseignement explicite et progressif conduit par les maîtres tout au long de l'école élémentaire* [...] *Le goût de la précision dans l'écriture et donc du respect dans l'orthographe doit être cultivé partout et à tout moment à l'école pour permettre les apprentissages explicites et implicites nécessaires qui viennent renforcer les effets de l'enseignement structuré dispensé par les maîtres.* »

Cette progressivité des apprentissages s'est faite à partir des repères annuels de progressions donnés par les programmes de 2008 et au regard du socle commun de connaissances et de compétences. Il appartient bien sûr à chaque équipe d'école de s'approprier cette programmation et de l'adapter à ses élèves. Ce qui est essentiel **c'est d'assurer la continuité de ces apprentissages** : en effet, d'un côté, les acquis pourront être plus stables, avec des rappels brefs et fréquents, de l'autre, les programmes seront mieux couverts, avec des notions mieux construites.

Le groupe a choisi d'entrer par **la trace écrite laissée aux élèves** une fois la séance d'apprentissage menée. Ce document présente l'ensemble des traces écrites pour chaque notion. Il revient à l'enseignant d'en adapter le contenu pas à pas, au rythme de sa classe.

Des recommandations sont adressées pour expliciter certains choix. Vous pouvez utilement vous reporter [aux conseils donnés l'année dernière](#) pour ce qui est du schéma possible d'une séance de grammaire.

Il nous est apparu fondamental de faire la distinction entre « **je sais** » - pour une notion nouvelle - « **je sais déjà** » - pour repartir de ce que les élèves savent déjà sur la notion. Parfois, il s'agit d'anticiper à l'oral ce qui sera systématisé à l'écrit au niveau suivant. Nous avons adopté en quelque sorte une démarche spiralaire ; à un niveau donné le groupe départemental a fait le choix de ce qui devait être impérativement retenu **en fonction des grandes régularités de la langue**. Ce qui pourrait apparaître alors comme réducteur n'est que le parti pris d'asseoir méthodiquement les apprentissages sans complexification inutile au départ. (ex : le verbe au CE1 est associé uniquement à la notion d'action. Cette notion s'affinera progressivement).

Les grandes régularités de la langue ont en effet servi de fondement à la réflexion du groupe ; elles doivent également servir à faire en sorte que les élèves perçoivent **la langue comme un système qui fonctionne selon des invariants** qui lui permettront d'**ordonner cette langue** afin de mieux la comprendre pour mieux s'en servir.

Nous rappelons enfin que « ***l'enseignement de la grammaire a pour finalité de favoriser la compréhension des textes lus et entendus, d'améliorer l'expression en vue d'en garantir la justesse, la correction syntaxique et orthographique... L'élève acquiert progressivement le vocabulaire grammatical qui se rapporte aux notions étudiées et mobilise ses connaissances dans les activités d'écriture.*** » (in Programmes 2008, chapitre Grammaire/Orthographe)

Ce travail a associé différentes personnes que je tiens à remercier ici tant il est vrai que leurs différents points de vue ont permis de construire cet outil qui se veut pragmatique et scientifiquement vérifié :

-  Mme Nadine Barthélémy, PIUFM de français, Université de Bourgogne
-  Mme Chantal Dieny, directrice de l'école d'application G.Guynemer Nevers
-  Mme Maryse Fouchère, conseillère pédagogique de Sud Nivernais 1
-  Mme Sylvie Loctin, PEMF CE1/2, école d'application G.Guynemer Nevers
-  Mme Françoise Murlon, conseillère pédagogique de Sud Nivernais 2
-  Mme Françoise Redonnet, conseillère pédagogique de Clamecy Val de Loire

Annette Gien, IEN de Nevers Sud Nivernais 1, chargée de la mission départementale MDL.